

Rapport d'activité de l'association swahilisa

ANNEE 2012

L'Année 2012 sera l'aboutissement d'un projet mené depuis plusieurs années par l'association au sein du village. Il s'agit de la mise en place d'un jardin collectif sur le village permettant de générer des ressources propres au village et ainsi la création d'une caisse financière collective.

Projet rendu possible, grâce à l'encadrement du conseil de sage et de l'association, dans le déroulement des actions à entreprendre. Aujourd'hui, après quatre ans d'existence, d'investissement sur le village, le conseil de sage n'a plus à prouver à quel point leurs fonctions sont devenues indispensables au village, tant dans l'articulation, dans le montage, dans l'encadrement des projets à mener auprès des villageois. Ainsi le conseil de sage œuvre dans la continuité de l'association pendant notre absence sur le village. Grâce à cette forte mobilisation auprès des leurs, la parole et les actes du conseil de sage sont reconnus par l'ensemble des villageois : ils ont su impulser une dynamique positive toujours présente et porteuse pour l'ensemble des villageois et pour l'association.

Afin de maintenir un travail de qualité et un suivi étroit de toutes les actions, très régulièrement des réunions de conduite de travail, de projet sont menées par l'association entre les bénévoles français et le conseil de sage.

L'année 2012 sera une année qui marquera de nouveau notre fort engagement : la création d'une école maternelle communautaire sur le village. De nombreuses démarches et rencontres ayant été effectuées, le projet s'étoffe. Ceci afin d'aboutir à la construction de la future école. Nous rappelons que ce projet émane d'une forte demande des familles du village.

Nos actions menées sur le village, depuis plusieurs années maintenant, ont légitimé notre association auprès des élus locaux et renforcé sur le terrain notre partenariat local. Grâce à cela, nous avons pu obtenir des autorisations ministérielles obligatoires pour la création d'une école maternelle qui répondent aux normes kényanes.

Le soutien des adhérents, des donateurs ainsi que les événements mis en place en France ont permis de générer de nouveaux fonds associatifs, indispensables à la pérennité des actions engagées, avec cette année une forte hausse des dons.

Ces différents financements permettent aujourd'hui de faire fonctionner l'association et de poursuivre ses engagements mais ceux-ci doivent rester impérativement croissants car certaines actions à venir sont des projets nécessitant des fonds importants (école maternelle).

1. Dynamique au sein du village : le conseil de sage, le comité plantation, leur implication

Rappel des objectifs à atteindre:

- Restaurer au sein du village l'esprit « agricole », l'envie de travailler la terre et de produire des cultures pour s'alimenter et/ou vendre ;
- Favoriser la solidarité à travers la production d'un travail collectif mené toute l'année ;
- Permettre au village, la création d'une caisse collective par la vente des récoltes ;
- Développer des projets qui répondent aux demandes et aux besoins des familles avec les recettes perçues lors de la vente.

1^{ère} étape : choix de la plantation

A la fin de la construction des latrines durant l'été 2011, plusieurs forums avaient été menés sur le village par le conseil de sage et l'association durant les différentes missions. Au cours de ces forums, diverses idées et propositions ont fusées de la part des familles, tout d'abord une plantation d'arbres puis une plantation de tomates ou encore de rutabagas...

Mais après certaines recherches, tous avaient décidés, en accord avec l'association, que la création d'une plantation de melon vert serait, a priori, le plus porteur en ce qui concerne le travail et le suivi de la plantation ainsi que la possibilité pour le village d'avoir ses propres ressources financières.

2^{ème} étape : constitution du comité plantation

Dès notre arrivée sur le village, comme à chaque mission, nous organisons des forums avec les villageois. C'est le conseil de sage qui diffuse avant notre arrivée le jour et l'heure de notre rencontre. Cette grande réunion en présence du chef du village avait pour objectif cette fois ci de les informer de la mise en place de la plantation.

Ce jour là, tout le monde était plein d'entrain, il régnait un certain climat d'excitation (la plupart savait qu'un terrain avait été trouvé). L'association a confirmé auprès des villageois qu'un terrain de 2 acres (1 hectare) a été loué afin de réaliser la plantation.

L'association explique aux familles la façon dont elle s'impliquera dans ce projet : pour la première année l'association paiera la location (40€), elle achètera les semences et traitements nécessaires ainsi que des outils de jardin environ (150€), elle paiera le labourage avec un tracteur (60€). Par la suite et pour le bon développement du projet les, villageois devront s'investir dans le travail de préparation du terrain, de la semence, du nettoyage, de la récolte et de la vente. Les recettes perçues lors de la vente constitueront une caisse collective où ils devront déterminer ensemble de l'utilisation de cet argent.

Nous les informons qu'il est nécessaire pour mener à bien ce projet de créer un comité plantation composé de 2 personnes qui sera supervisé par le conseil de sage et l'association, Le rôle du comité plantation sera d'organiser le travail avec les villageois, l'association n'étant pas là pendant toute cette mise en place. Ce comité plantation signera un engagement d'un an renouvelable auprès de l'association qui stipulera clairement leurs rôles et leurs tâches à accomplir sur la plantation.

Ce jour là, nous les informons également que l'association a décidé de construire un local afin d'y stocker tout le matériel ainsi que les récoltes. Le toit sera fait de tôles dotées de gouttières qui permettront la récupération de l'eau de pluie dans deux grands réservoirs afin de permettre l'arrosage. Il y eu beaucoup d'applaudissements à cette nouvelle. La construction du local s'est réalisée sur la mission Juin/juillet 2012.

A la fin de la réunion deux personnes 1 femme, Joyce et 1 homme, Shadrack se présentent comme volontaires pour former le comité plantation. C'est donc avec ces deux personnes que nous signons le contrat d'engagement et que nous expliquons en détail le travail à fournir sur la plantation.

a. Organisation et déroulement du travail collectif en l'absence des bénévoles français

Comme prévu en amont avec le conseil de sage, le comité plantation a composé différents groupes de travail pendant la saison des pluies (printemps en France).

Dès que la saison des pluies s'annonça, le terrain fut nettoyé mi avril puis labouré fin Avril. La semence a été faite dans la journée du 13 mai menée par une vingtaine de personnes majoritairement des femmes.

Puis des groupes formés de 5 à 10 personnes sont venus 3 fois par semaine pour l'entretien : arrachage des mauvaises herbes, la taille et le traitement.

La saison des pluies a été bonne, les melons n'ont pas souffert de manque d'eau et ils ont pu pousser en abondance.

A notre arrivée le 27 juin , c'était une bonne surprise qui nous attendait, une immense étendue de melons verts gisait sur le sol, c'était une belle réussite, le comité potager et le conseil de sage étaient fiers du travail rendu et nous les avons félicités du travail réalisé.

b. Bilan du travail collectif

Quand l'association pris connaissance, lors du bilan avec le conseil de sage et le comité plantation, du déroulement du travail collectif effectué par les uns et les autres durant notre absence : il apparut, en consultant le listing des villageois venus travailler (noté par le comité plantation), que c'était les mêmes familles qui étaient venues travailler soit 30 personnes (21 femmes et 9 hommes.)

Une réunion est alors organisée avec les villageois afin d'obtenir des explications concernant l'absentéisme d'un bon nombre d'entre eux ; Beaucoup déclarèrent ne pas avoir été sollicités à la formation des groupes de travail qui était constituée par le comité plantation.

Hormis ce point négatif, le travail a été malgré tout exécuté, supervisé et réalisé avec une certaine rigueur de la part de tous les volontaires. Dans le projet de départ de la plantation, il était question que chaque famille du village y participe d'une façon ou d'une autre, nous avons pensé que les objectifs étaient clairs pour le conseil de sage et le comité plantation mais cela ne s'est pas avéré être le cas.

Nous serons donc vigilants la prochaine fois à ce que tout soit bien expliqué et assimilé dans les démarches à entreprendre par l'ensemble des acteurs concernés.

Mais notons la capacité que les villageois ont eu à encadrer et à mener ce nouveau projet innovant sur le village. Une certaine dynamique a été au rendez-vous et a permis la concrétisation de ce projet.

c. La récolte et la vente

- Calendrier des récoltes :

1^{ère} récolte : 3 Juillet

1 tonne de melons est ramassée par les villageois qui ont su se mobiliser.

Pour chaque vente de melons, le marchand venait sur place avec son camion et il choisissait les melons selon leur maturité et taille. Après avoir pesé les melons par sac, ceux-ci étaient mis dans la benne du camion et le marchand payait sur place, 15ksh le kilo c'est-à-dire à peine 15 centimes d'euros.

2^{ème} récolte : 11 Juillet : 580 kg

3^{ème} récolte : 16 Juillet : 1,200 tonne

4^{ème} récolte : 22 Juillet : 500 kg

5^{ème} récolte : 6 août : 500 kg

La 5^{ème} et dernière récolte se vendra moitié moins chère car c'était la période du ramadan. Malgré que la population soit en majorité chrétienne, le marchand a expliqué qu'il aurait malgré tout beaucoup moins de clients.

A la fin de la saison, il restait environ 300 kg de melons invendus. Le conseil de sage demanda l'autorisation à l'association de les distribuer aux villageois, car il y avait déjà de la perte et les melons s'abîmaient.

Conclusion :

Nous pouvons dire aujourd'hui que le projet de la plantation de melon vert a bien fonctionné au regard de tout le travail entrepris par le comité plantation et des villageois qui ont su se mobiliser pour la réussite de ce projet en l'absence de l'association. L'aboutissement d'une vente de 3,780 Tonnes a rapporté la somme de 518 €.

Néanmoins, le manque de réflexion ou d'approfondissement de la part du comité plantation en ce qui concerne l'organisation du travail collectif nous rappelle aussi que nous nous adressons à un public novice qui ne voit et ne pense pas forcément les mêmes choses que nous, ou encore peut être, une traduction incomplète de notre traducteur lors de nos réunions de travail !

Les premières dépenses avec la caisse collective ont été :

Craignant des vols de melons, le comité plantation, avec notre accord, a souhaité engager un gardien de nuit, rémunéré 50€ pour 1 mois et demi de présence. L'achat de médicaments, la prise en charge d'une opération d'une personne âgée, l'hospitalisation et le traitement pour un bébé atteint de la typhoïde ainsi que des frais pour l'entretien de la fontaine.

2. La construction du local plantation

Objectifs:

- Entreposer le matériel et outils de la plantation ;
- Créer un récupérateur des eaux de pluie grâce à l'installation de 2 grands réservoirs qui se remplissent par l'aide des gouttières de la toiture en tôles. Ceci permettra l'arrosage de la plantation.

Dès notre arrivée le 27 Juin, s'est organisé le déroulement de la construction du local plantation avec le conseil de sage.

Descriptifs de la construction

C'est une construction locale de 5m sur 3m en bois, une charpente, recouverte de tôles, dotée de gouttières afin d'alimenter 2 grands réservoirs de 2500 litres chacun. Les murs en bois sont ensuite recouverts de boue qui durcira en séchant, ce travail de la terre a été fait essentiellement par les femmes.

Qui a réalisé la construction ?

5 boss maçons ont travaillé pendant 10 jours, managé par notre bénévole français Jean-Claude et Africain Vincent ;

23 femmes pendant 2 jours ont effectué le travail de la terre sur le local.

Au bout de 10 jours, le local était opérationnel, les réservoirs se remplissaient déjà alors que la saison des pluies n'était pas totalement terminée en ce début de mois de juillet.

3. La pose de gouttières sur les latrines suite à l'effondrement de 4 fosses.

Objectifs :

- Eviter les risques d'effondrement des fosses dû aux fortes pluies.
- Récupération de l'eau de pluie.

Constats et travaux réalisés :

La toiture des latrines, faite de tôles amenant toute l'eau de pluie au pied des fondations de la latrine pouvait provoquer l'effondrement de la fosse. L'association a donc décidé la pose d'une gouttière sur chaque latrine permettant d'acheminer l'eau de pluie dans un bidon pouvant être récupérée par les familles.

Un boss maçon fut recruté pour ce travail d'une durée d'une semaine, managé par notre bénévole Français Jean-Claude.

4. Le projet de l'école maternelle

Ce projet d'école maternelle répond d'un besoin et d'une demande forte des villageois.

Projet que nous soutenons pleinement depuis plus d'une année maintenant lorsque nous prenons connaissance, lors de nos rencontres auprès des professionnels de l'enseignement et des familles, des dysfonctionnements majeurs du système de scolarisation kenyan.

Pour exemple, l'école primaire est presque gratuite car les familles ont à charge l'achat de l'uniforme qui reste obligatoire pour intégrer l'école primaire. Cependant, pour intégrer l'école primaire, il faut obligatoirement que l'enfant ait effectué le cycle complet de la maternelle (3 années) alors que celle-ci reste payante !

Ces frais engendrent pour les familles des dépenses souvent difficiles à gérer, c'est pourquoi il n'est pas rare de rencontrer des enfants âgés de 10 ans en classe de maternelle.

Rappel de l'objectif :

Permettre que 90 à 120 enfants du village accèdent au cycle complet des années d'enseignement en section maternelle ouvrant ainsi la possibilité d'intégrer une scolarité en section primaire.

Point sur les démarches engagées ou en cours :

Afin de répondre aux normes Kenyanes pour la construction d'une école sur le village de Mambui, l'association a acheté un terrain d'une acre (5000 m²) et a dessiné le plan des locaux de l'école maternelle.

Après avoir présenté et déposé le projet de l'école maternelle en février 2012 auprès du Ministère de l'éducation, celui-ci nous a validé son accord et nous a délivré une licence ;

Le projet de l'école maternelle a été déposé auprès de porteurs de projets humanitaires français en 2012 tel que l'association « Arts et Harmonie d'Alsace » et une entreprise locale : société Otico à Chalmaison. Ce projet sera également déposé en 2013 au Conseil Général de Seine et Marne, Rotary Club de Provins...

Au niveau local, plusieurs visites auprès d'écoles kényanes ont été réalisées afin de prendre connaissance de tous les modes de fonctionnements nécessaires au bon déroulement de la scolarité des enfants accueillis que cela soit au niveau de la prise en charge des enfants que du

personnel, du programme ainsi que de l'équipement nécessaire (d'autres rencontres seront programmées lors des prochaines missions.)

Nous avons créé et mis en place un partenariat avec Mr Félix Zuma Njole proviseur et chef de projet du comité de pilotage de toutes les écoles communautaires du district de Mambrui/Kagonboni ; il sera celui qui assurera le bon fonctionnement de l'école maternelle communautaire créée par l'association « swahilisa » en ce qui concerne la sécurité du bâtiment, l'apprentissage donné aux élèves, le suivi et l'état du matériel pédagogique. Il sera celui qui établira les rapports auprès du ministère de l'éducation nationale.

Les bénévoles français et africains travailleront prochainement sur la rédaction du règlement intérieur et de la pédagogie qui seront appliqués au sein de l'école.

5. Les actions dites d'urgence

a- Intégration de deux enfants à l'orphelinat.

L'association a pris la décision de faire une demande d'intégration pour une prise en charge à l'orphelinat « **asantesana roberto children's home** » de Mambrui pour Juwma , 10 ans et son petit frère Hussein, 8 mois.

Contexte familial :

Le mauvais état de ces deux enfants nous avait interpellés lors d'une animation sur la plage avec tout un groupe d'enfants du village au mois de Février 2012 ;

Suite au décès de leur mère atteinte du SIDA, Juwma et Hussein vivaient chez leur grand-mère avec leur grande sœur, très malade, atteinte de la malaria. La grande sœur décéda deux semaines après notre rencontre, malgré notre accompagnement en urgence à l'hôpital et un traitement curatif pour la malaria, la maladie étant trop avancée.

Hussein atteint de malnutrie sévère avait un retard de croissance important. Juwma était déscolarisée car elle devait s'occuper de son petit frère. Tous deux étaient très sales et vêtus de guenilles, ils dormaient à même sur le sol de terre.

Démarches et impact du travail mené par l'association:

Nous avons effectué le test du sida qui s'est révélé négatif pour les deux enfants.

Nous avons contacté et rencontré l'orphelinat de Mambrui. C'est un établissement privé qui accueille 78 enfants âgés de 6 mois à 15 ans.

La responsable de l'orphelinat Mme Mary Nderitu s'est déplacée fin Juin pour établir un constat de la situation et a accepté d'accueillir les deux enfants à l'orphelinat.

Dès le lendemain matin, Juwma se rendait à l'école primaire de l'orphelinat, elle peut chaque jour consommer 3 repas et prendre 1 douche. Après l'école, Elle retourne dormir chez sa grand-mère (l'orphelinat se trouve à proximité du village). Juwma présente un retard scolaire important et nous l'avons beaucoup encouragée afin de la motiver pour travailler.

Quant à Hussein, il a dû attendre le mois de septembre pour une intégration totale car il fallait des documents obligatoires tels que les certificats de décès des deux parents. Aujourd'hui Hussein va bien, c'est un beau bébé de 21 mois qui demande beaucoup d'affection lorsque nous allons le voir. Sa grand-mère lui rend visite très régulièrement.

b- Urgence pour un nourrisson :

Contexte :

Lors de notre mission en janvier, nous avons rencontré et observé ce bébé, Richard, alors âgé d'un mois, sa petite tête avec ses yeux exorbités nous avaient interpellés.

En le déshabillant, les constats sont alarmants et criants, en effet, j'ai constaté un petit corps squelettique, complètement déshydraté (sa peau restait en l'air lorsque je la soulevais), j'ai aussi remarqué une vilaine rougeur au niveau du nombril...nous prenons la décision de l'emmener très vite au dispensaire.

Le médecin décela une malnutrition très sévère. Il n'avait pas pris de poids depuis la naissance, son poids était resté à son poids de naissance, 2kg 300. Il était fiévreux et son nombril était très infecté. La maman âgée de 18 ans et le papa plus âgé) ne se sont pas aperçus du mauvais état de santé de leur bébé ; Un antibiotique fut prescrit et arrêta l'infection. La mise en place de tétées toutes les 2H1/2 (même si le bébé dormait, nous avons bien expliqué et insisté pour qu'elle réveille Richard). En quelques semaines, Richard a repris du poids. Aujourd'hui il commence à faire ses premiers pas.

c- suivi médical

L'association a pris en charge les frais de différents traitements médicamenteux et suivis médicaux de :

Mme kenga Kadzo, 47 ans était atteinte d'une importante hypertension. Un traitement pour 6 mois lui a été délivré par un médecin et le conseil de sage lui remet chaque mois les médicaments nécessaires pour stabiliser sa tension artérielle.

Mme Florence Karisa, 43 ans.

L'état de santé de Florence nous avait alarmés lorsque nous avons effectué les évaluations individuelles auprès des familles au sein de leurs domiciles en septembre 2011. Nous avons constaté qu'elle était malade. Elle nous explique alors qu'elle avait besoin de passer des examens, une radio pulmonaire mais qu'elle n'avait pas l'argent nécessaire pour le faire et qu'elle était souffrante depuis plusieurs mois (fortes toux, fièvre...).

L'association décida alors de prendre en charge les examens pour un coût de 16 €.Une demande auprès du gouvernement pour une prise en charge du traitement avait été demandée et acceptée. Florence avait pu obtenir ainsi le traitement nécessaire. Mais après 1 an et demi de traitement, Florence est décédée en décembre 2012, veuve, elle est partie en laissant 6 enfants dans un désarroi complet.

e- Mise en place de formations sur la contraception au planning familial de Mambrui

Nous avons remarqué de grandes affiches au dispensaire invitant les femmes à se rendre chaque mois à des formations encadrées par des médecins, d'une durée d'1h30 afin de les informer sur les différents modes de contraceptions possibles. A la fin de cette petite formation, les femmes peuvent choisir un moyen contraceptif : l'implant ou le stérilet, ils seront posés gratuitement. On constate que la majorité des femmes choisissent la pose d'un implant ;

Nous savons suite aux évaluations individuelles réalisées auprès des familles en 2011, qu'une formation sur la contraception faisait partie d'une forte demande des femmes du village. L'idée a donc été d'avertir les femmes du village des formations qui se déroulaient sur le planning familial.

Pour l'organisation et la mise en place de cet accompagnement, nous avons travaillé comme toujours avec le conseil de sage. Sarah, membre du conseil de sage s'est alors proposée pour sensibiliser les femmes à ces rencontres.

Sarah, très motivée par ce projet, a accompagné 3 groupes d'une dizaine de femmes pendant l'année. La plupart des femmes qui ont accepté la pose de l'implant sont des familles monoparentales et elles ont souhaité rester anonymes.

Conclusion :

Même si ce n'est pas la première fois que nous le constatons, il est difficile parfois de comprendre pourquoi les villageois ne se rendent pas au dispensaire qui se trouve à deux km pour se soigner, eux, leurs enfants, leurs familles, leurs voisins. Nous savons maintenant que leur choix est d'attendre en supportant leur propre souffrance ou celle d'autrui, avec pour unique sentiment la guérison ou la mort !

Nous nous interrogeons, est ce dû uniquement à l'ignorance ? De l'inconscience ? Il faudrait davantage approfondir cette question dans l'avenir.

6 .Le parrainage individuel

Rappelons que toutes les personnes prises en charge sont soutenues par l'association depuis plusieurs années. Les priorités sont données auprès d'orphelin de sexe féminin.

Baraka 20 ANS : Il a été parrainé cette année par 1 seule adhérente (suite au désistement du 2^{ème} parrain). Il a terminé ses 4 années de secondaire avec brio, il a fait le choix pour une école professionnelle de mécanique à Mombasa où il est interne, pour 3 années de formation.

ROSE 21 ans : Elle est parrainée par 3 adhérentes depuis 4 ans. Elle est en dernière année d'étude secondaire. Nous ne connaissons pas encore ses vœux concernant son orientation professionnelle.

Liliane 19 ans : Elle est parrainée par 4 adhérentes, c'est une élève brillante en 3^{ème} année de secondaire, elle est interne dans une haute école (650 km du village) ; Elle espère entreprendre des études pour devenir avocate ou médecin.

Saadi 17 ans : Elle est parrainée par 2 adhérents, elle est en 4^{ème} et dernière année d'étude secondaire. Nous ne connaissons pas encore ses vœux concernant son choix professionnel..

Nous lançons un appel à parrainage pour Baraka afin qu'il puisse poursuivre ses études professionnelles en mécanique.

7. Le parrainage collectif

Le parrainage collectif permet la prise en charge de plusieurs enfants avec le soutien d'un seul parrain. Pour cela un partenariat avec les institutrices de la maternelle de Mambui a été mis en place avec l'association.

Dans ce cadre, nous avons parrainé :

- 21 enfants ont été parrainés par 19 adhérents, ce qui a permis de les scolariser à la maternelle de Mambui.
- 24 autres enfants exclus de 3^{ème} année parrainés par 2 adhérents pour leur permettre de finir leur scolarité.
- 3 enfants pour l'école maternelle de Malindi parrainés par 3 adhérents.

La plupart des enfants, sélectionnés par la maîtresse et l'association étaient exclus de l'enseignement en maternelle faute de paiement par la famille.

5 Uniformes ont été achetés par l'association afin de permettre la réintégration en classe de 5 élèves exclus de primaire, ainsi que 2 livres scolaires.

8. Les animations

Objectifs :

- Permettre aux enfants du village de partager et vivre des temps de jeux, de détente ;
- A travers ces activités ludiques rencontrer des familles, mieux les connaître ;
- Identifier des difficultés que les enfants et familles peuvent rencontrer (santé...) ;

L'association a organisé des journées d'animations qui ont permis à 240 enfants d'y participer. Il s'agissait d'encadrer des « courses à sac », des « courses à l'œuf », des pâtés de sable, des jeux d'eau, des jeux de balles. Des récompenses sont distribuées à tous les participants (bonbons...). Pour finir, un grand goûter est proposé aux enfants.

L'encadrement est mené par les bénévoles français, certains membres du conseil de sage, et des mamans.

9. Les évènements

a. L'association a organisé 3 évènements en 2012 :

- 6 Janvier : loto à Villers st Georges, nombre de participants 100
- 23 et 24 juin : stand restauration et buvette pour la fête médiévale de Provins.
- 10 Novembre, bal des années bonheur à la salle des fêtes de Longueville : 150 entrées

Nous rappelons que la mise en place des évènements reste indispensable pour générer des fonds propres pour le fonctionnement de l'association et soutenir les projets en cours ou à venir.

Cette année, les fonds propres ont générés la somme de 4964€ en recette.

b. L'association a réalisé des calendriers

En décembre, un adhérent nous a présenté un projet de vente de calendrier qui représentait l'association SWAHILISA et nous avons accepté. A notre grand étonnement, l'association n'a eu aucun retour de la part des adhérents pour la vente des calendriers, lors du lancement de la vente. Seul les membres du bureau se sont mobilisés et ont vendu la première et seule production au nombre de 30 ce qui a permis à l'association de générer des recettes à hauteur de 190€.

Nous pensons que ce type d'action est important, elle permet à la fois de faire connaître l'association et de rapporter des fonds. Nous souhaitons réitérer l'année prochaine la vente de calendrier et nous espérons obtenir une meilleure participation de nos adhérents.

Nous remercions grandement les adhérents qui participent à la mise en place et au déroulement des événements ainsi que des initiatives qui permettent une reconnaissance de nos actions et qui rapportent des ressources financières.

10. Le partenariat institutionnel

Au niveau Seine et Marnais :

Afin de soutenir le projet de la mise en place du jardin collectif, un projet a été déposé auprès du Conseil Général de Seine et Marne en juin, il nous a été alloué une subvention d'un montant de 1400€.

Pour la mise en place de nos évènements, nous avons toujours le soutien des communes de Sainte colombe et de Provins pour l'obtention de salles gracieuses et l'autorisation d'un stand à la fête médiévale. Exceptionnellement, la commune de Longueville nous a prêté gracieusement la salle des fêtes pour le bal de Novembre, la salle des fêtes de Sainte Colombe était fermée pour travaux.

Au niveau des acteurs locaux de terrain au Kenya

a- Rencontre avec le Ministère de l'Education Nationale qui a validé le projet de l'école maternelle et fourni la licence nécessaire et obligatoire pour construire une école.

b- Création d'un partenariat entre l'association et M. Félix Zuma Njole, proviseur et chef de projet du comité de pilotage de toutes les écoles communautaires du district de Mambui/Kagonboni :

- Il est missionné par le Ministère de l'Education Nationale pour superviser toutes les écoles communautaires de la région ; il sera celui qui assurera le bon fonctionnement de l'école maternelle communautaire créée par l'association « swahilisa » que cela soit dans la sécurité du bâtiment, dans l'apprentissage donné aux élèves, dans le suivi et l'état du matériel pédagogique. Il est celui qui établit des rapports auprès du ministère de l'éducation nationale.

11. Nos adhérents et nos donateurs

L'association compte 56 adhérents et 23 donateurs en 2012. Le nombre d'adhérents est en légère hausse (+10 personnes) tandis que les dons perçus ont progressé (809€ en 2011 et 6141€ en 2012). Ceci s'explique par le soutien de tous nos projets et valeurs de deux entreprises locales avec une donation de 800 € pour une entreprise et 4000 € pour l'autre.

Ceci est le résultat de notre reconnaissance en tant qu'association humanitaire par le Ministère des Finances et qui permet maintenant depuis une année d'obtenir 66% de déduction fiscale pour tous les donateurs.